



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 février 2019

----- PROCES-VERBAL

Le 11 février deux mille dix-neuf, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, Maire.

Date de la convocation : 07 février 2019

Conseillers en exercice : 15

Sont présents André TOUGE, Cyril ROMERO, Alain HERVE, Dominique MEHEUT, Marie-France LABORIE, Naïma CAUSSE, Nathalie LUCAS, Khader GHEZAL, Jean-Claude GAUDON, Alain DELOM.

Absents excusés : Angélique TROTTIN, Rémy MEUNIER, Olivier LARRIEU.

Procurations : Cyril ROMERO pour Olivier LARRIEU

Absents : Anne GENIN, Jérémie PASA.

Secrétaire de séance : Dominique MEHEUT.

Ordre du Jour

- Adhésion de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise au Syndicat Mixte des 3 vallées (délibération)
- Protection sociale complémentaire (délibération)
- Caution LEY (décision)
- Caution GRUYENKO (décision)
- Information fonctionnement RPI Saint-Georges – Cologne – Sarrant – Solomiac – Saint-Clar – Tournecoupe
- Recensement
- Location logement école
- Emprunt court terme pour subvention local commercial
- Questions et informations diverses

La séance débute avec la lecture du Procès-Verbal du conseil municipal du 14 Janvier 2019. Il ne fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

Mr le maire demande de rajouter à l'ordre du jour : le vote du compte administratif. Pas d'objection, le vote du compte administratif est ajouté à l'ordre du jour.

Adhésion de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise au Syndicat Mixte des 3 vallées (délibération)

La communauté de communes de la Lomagne Gersoise demande d'adhérer au syndicat Mixte des 3 vallées concernant la gestion des cours d'eau et du milieu aquatique de la rivière Gers. Le conseil municipal à l'unanimité des voix accepte l'adhésion de la CCLG au syndicat Mixte des trois vallées.

Les communes de : BIVES, ESTRAMIAC, CASTERA-LECTOUROIS, LAMOTHE-GOAS, SAINTE-GEMME, TERRAUBE, THOUX, MIRAMONT-LATOUR demandent l'adhésion au syndicat Mixte des 3 Vallées afin de lui confier la compétence en matière de création et gestion de fourrière animale. Le conseil municipal à l'unanimité des voix accepte l'adhésion des communes citées au syndicat Mixte des trois vallées.

Protection sociale complémentaire (délibération)

Mr le maire nous demande de donner pouvoir au centre de gestion pour lancer une consultation concernant la protection sociale complémentaire des employés municipaux (complémentaire prévoyance) aujourd'hui c'est la MNT qui les couvre.

Plusieurs communes sont prêtes à se regrouper et mutualiser afin de faire baisser les coûts. Dans un 1^{er} temps il faut lancer cette consultation.

Le conseil municipal donne à l'unanimité des voix pouvoir au centre de gestion pour lancer cette consultation.

Caution LEY (décision)

Le logement a été rendu conforme à l'état des lieux rentrant. Mr le maire demande de valider le remboursement de la caution.

Le conseil municipal donne à l'unanimité pouvoir à Monsieur le Maire de rendre la caution à Mr LEY.

Caution GRUYENKO (décision)

Le maire nous informe que Mr GRUYENKO (locataire du gîte du bas) a quitté le logement fin janvier sans payer le loyer. La procédure veut : qu'il faut faire un titre de recette pour verser la caution puis un titre de recette pour encaisser la caution en remplacement du loyer impayé.

Le conseil municipal donne à l'unanimité pouvoir à Mr le maire pour signer ces titres de recettes.

Information fonctionnement RPI Saint-Georges/ Cologne – Sarrant /Solomiac – Saint-Clar – Tournecoupe

Mr le maire nous relate les difficultés rencontrées suite à la carte scolaire proposée par le DASEN pour la rentrée 2019, et nous fait savoir que le conseil communautaire a voté en majorité pour le maintien et sans changement de l'école de Saint Georges, de l'école de Sarrant, ainsi que de Saint Clar et Tournecoupe.

Recensement

Mr Le maire nous informe de l'état d'avancement du recensement qui se termine fin de semaine. Une population équivalente par rapport au dernier recensement pour une quarantaine de logements supplémentaires .

Location logement école

Mr le maire nous informe que le logement de l'école est reloué.

Emprunt court terme pour subvention local commercial

Mr le maire nous demande de faire un prêt à court terme pour un montant de 100 000€ en attente de remboursement des subventions.

Le conseil municipal donne à l'unanimité des voix pouvoir à Mr le Maire pour signer le prêt à court terme de 100 000€.

Vote du compte administratif

Présentation du compte administratif.

Mr le maire a quitté la salle, le conseil municipal à l'unanimité a validé le compte administratif.

INFORMATIONS DIVERSES

- Demande. A quand la réouverture de la rue de St Aubin ?
- Marie France Laborie, responsable de la commission environnement nous propose 3 dates pour la préparation de la journée citoyenne, 4 mars, 4 avril et 6 mars. Elle nous rappelle diverses demandes : Ajouter une poubelle au cimetière, un distributeur de sac à crottes aux abords de l'église.
- Marie France Laborie nous informe qu'un devis est en attente pour la restauration de la crèche du 19ème siècle.
- Natalie Lucas nous synthétise la réunion du CIAS de la CCBL :
 - L'aide à domicile baisse sur le secteur de Cologne
 - Le transport à la demande ne marche pas sur le secteur Cologne.
 - Le transport de repas se maintient avec des hauts et des bas.
 - Les crèches ; 71% pour le taux de remplissage pour la crèche de Mauvezin, 63.83% pour celle de ST Cricq, et l'ouverture le 11 mars 2019 d'une nouvelle structure de 10 places et 5 contrats (dès l'ouverture) sur Solomiac.

Fin de la séance à 23 heures 30.